

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 29 (1941)

Heft: 594

Artikel: Carnet de la quinzaine

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-264161>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

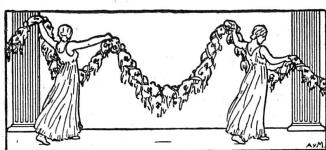
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



A travers les Sociétés

Fédération des Unions de Femmes du canton de Vaud.

C'est dans la jolie ville de Rolle que la Fédération des Unions de Femmes du canton de Vaud a tenu le 15 mai dernier sa XXVI^e Assemblée générale, excellemment préparée par l'Union de Rolle et sa présidente, Mme Clerc, une alerte octogénaire qui entretient les meilleures relations avec les autorités. Au début de la séance, Mme Aubert (Le Sentier) a rendu hommage à la mère de Mme S. Meylan, fondatrice et présidente dès 1920 de l'Union du Sentier, et dont ce journal a annoncé avec chagrin le décès survenu en décembre dernier; puis Mme Fonjallaz a présenté le rapport annuel de la présidente. La Fédération s'est beaucoup occupée de l'organisation des Services complémentaires féminins et de celle de l'aide à la paysanne; elle a créé une Commission économique, présidée par Mme Cuénod (Vevey), et a, comme les autres Sociétés féminines à travers la Suisse, appuyé les dispositions intéressant les femmes dans la révision de la loi fédérale sur le cautionnement.

Après le rapport financier, après l'élection du Comité (Mmes et M^{es} Barraud (Bussigny), Berdoz (Moudon), L. Comte (Lausanne), Fonjallaz (Epesses), de la Harpe (Vevey), Savin (Nyon), Charmey (Avenches), Reymond (Le Sentier), Jaquier (Aigle) et Mmes Held (Montreux) et Wer-

ner (Château d'Oex) suppléantes; après une manifestation en l'honneur de M^{me} Jaunin (Avenches) trésorière de la Fédération pendant 21 ans, et l'élection par acclamation de M^{me} Fonjallaz comme présidente, on entendit les rapports des Unions de Lavaux (M^{me} Guignard) et de la Vallée (M^{me} Reymond), sur lesquels nous ne pouvons, faute de place donner des détails. Puis la séance du matin se termina par une vivante causerie de M^{me} Anna Martin, directrice du bureau de renseignements financiers de la Saffa, à Berne, sur *La femme et les problèmes économiques actuels*. Après avoir rappelé les multiples ordonnances et arrêtés promulgués par le Conseil fédéral, M^{me} Martin a fait l'éloge du travail accompli par nos 230.000 paysannes, par les 611.000 femmes occupées dans l'industrie, dans les assurances, le commerce, les banques, qui ont pu continuer le travail abandonné par les mobilisés parce qu'elles étaient préparées à le faire; comme quoi il ne faut pas négliger la formation professionnelle de la femme. M^{me} Martin a exposé ensuite les devoirs des consommatrices, des ménagères entre les mains de qui passent les deux tiers des revenus nationaux; elles seront économies, éviteront les dettes, les prêts usuraires, une des plaies actuelles, auront à cœur de payer comptant, de procurer du travail à ceux et à celles qui en manquent; tout faire soi-même est bien, mais c'est un tort quant on peut payer des aides, lesquelles sont dans la gêne.

Interrompu pour un repas au Casino, au cours duquel on entendit les autorités locales rendre hommage au travail accompli par la femme, la séance reprit à 15 heures avec une conférence de M. Maurice Veillard, juge au tribunal de police de Lausanne, sur *La dénatérité, problème national*. Le conférencier part de rapprochements historiques pour montrer que la Suisse a subi déjà de terribles crises, mais qu'elle a su

les surmonter. Elle surmontera encore les difficultés actuelles si elle veut vivre. Mais elle ne peut vivre que si elle a des enfants. Ce problème de la natalité est complexe, et l'orateur se défend de juger autrement. Mais il insiste sur la nécessité d'avoir des enfants, ce qui sera facilité par l'aide à la famille, par les allocations familiales. Certes, pour la femme surtout, c'est une charge, charge physique, morale, charge matérielle, lourde responsabilité; à ce grand devoir elle saura faire face si on l'intéresse à la communauté, à la commune, au canton, au pays, si on fait son éducation civique, en lui montrant sa valeur, ses devoirs et ses responsabilités.

S. B.

(Publication retardée faute de place.)

Le rôle de la femme dans la Ligue du Gothard.
Pour accomplir intégralement son rôle comme compagne de l'homme, comme mère éducative, la femme doit participer activement à la vie de la communauté. Cette dernière d'ailleurs ne peut se passer de la collaboration des femmes, car toute communauté vivante repose sur la coopération créatrice des forces masculines et féminines.

Le rôle de la femme dans la vie publique est différent de celui de l'homme, mais il n'est pas moins important. Il est donc indispensable que la femme puisse se développer et y agir selon ses aptitudes. Pour lui permettre de s'y incorporer tout naturellement, il faut qu'elle y accède par degrés: responsabilités dans la vie de famille d'abord puis dans la vie sociale, puis communale, etc.

Persuadée que notre vie confédérale ne peut être saine et féconde qu'avec l'aide active des femmes, la Ligue du Gothard admet celles-ci dans ses rangs au même titre que les hommes. La Ligue n'a pas créé d'organisation féminine spéciale; la collaboration de l'élément féminin ne

doit pas s'y manifester sous forme d'action collective de groupes féminins, mais elle doit se traduire par une contribution personnelle de chaque femme, consciente de sa responsabilité et de la valeur de son apport dans le groupe dont elle fait partie. Les femmes affiliées à la Ligue du Gothard s'incorporent directement dans les groupes déjà constitués et travaillent avec les hommes à la réalisation des tâches communales. Les réunions exclusivement féminines sont consacrées à l'auto-formation de la femme et à son éducation civique.

H. G. P.

Coopératrices romandes.

L'Union des Coopératrices romandes a tenu son Assemblée générale annuelle le 10 mai, à la Maison du Peuple, à Lausanne, sous la présidence de M^{me} E. Thévenaz (Lausanne). Parmi les 162 participantes, on remarqua les déléguées de la Guilde suisse, du Mouvement coopératif suisse, de dix-huit groupes de coopératives et de vingt-sept sociétés coopératives de la Suisse romande.

Après les rapports administratifs, diverses décisions furent prises concernant l'éducation personnelle et le développement intellectuel de la femme. Le Séminaire coopératif de Freidorf offre dans ce but, du 18 au 20 août prochain, un cours de trois journées aux coopératrices romandes. L'entraide et l'aide aux paysannes, à laquelle collaborent les coopératrices, ont fait l'objet de discussions.

Deux nouveaux sièges ont été créés au sein du bureau pour les représentantes des régions de Neuchâtel et de Bienné. Une conférence remarquable, sur un sujet journalistique, faite par M. Ch. H. Barbier (Bâle), termina la séance, qui fut suivie d'une réception et d'une exposition de travaux exécutés dans les groupes de coopératrices.

Carnet de la Quinzaine

Samedi 14 juin:

GENÈVE : Union des Travailleurs sociaux. Courre à Lausanne pour rencontrer les travailleuses sociales de cette ville et visiter avec elles quelques institutions (Hôpital Nestlé, Pavillon Bourget, Hospice orthopédique). Départ de Genève, à 13 h. 20, de Lausanne (retour), à 18 h. 07. Billet collectif.

Jeudi 19 juin:

LAUSANNE : *L'éducation par la mère*, cycle de causeries radiophoniques organisées par la Commission d'éducation de l'Alliance de Sociétés féminines suisses, 18 h. 05 à 18 h. 15 : *Le respect de la personnalité de l'enfant dans la famille*, par Mme Dorette Berthoud, femme de lettres (Neuchâtel).

Dimanche 22 et lundi 23 juin:

BERN : Société d'utilité publique des Femmes suisses. Assemblée générale annuelle, Schanzli. Dimanche 14 h. 15 : Affaires administratives, rapports, etc. — L'aide à la paysanne. — Conférence par M. G. Thürer, professeur. — *Après-midi*: Course au Rütli. — S'inscrire avant le 17 juin auprès de Mme Henriette Schanzli, 3, Zürich.

Dimanche 22 et lundi 23 juin:

SCHWYZ : Journée suisse des Femmes universitaires. — Discours d'introduction par Mme Antoinette Quinchet (Lausanne). — Conférence par M. G. Thürer, professeur. — *Après-midi*: Course au Rütli. — S'inscrire avant le 17 juin auprès de Mme Henriette Schanzli, 3, Zürich.

LAUSANNE : *L'éducation par la mère*, cycle de causeries radiophoniques organisées par la Commission d'éducation de l'Alliance de Sociétés féminines suisses, 18 h. 05 à 18 h. 15 : *Le respect de la personnalité de l'enfant dans la famille*, par Mme Dorette Berthoud, femme de lettres (Neuchâtel).

LAUSANNE : *La machine à coudre suisse*, 19 h. Banquet officiel. — 20 h. 30 : Cinquantième anniversaire de la fondation de la Section de Berne.

LUNDI 9 h. Rapports : aide à l'enfance, fondation pour les fiancées, diplôme aux anciennes aides de maisons, enfants victimes de la guerre, etc. — *L'attitude morale et spirituelle de la femme suisse dans les temps actuels*, par M. E. de Steiger, conseiller fédéral. — Chant final : *O mein Heimatland*.

— Après-midi : visite d'institutions, de musées, etc. — 16 h. Thé au Bellevue Palace offert par la Section de Berne.

Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENÈVE

LA MACHINE À COUDRE SUISSE

Helvetia

DE HAUTE RENOMMÉE. Fondée en 1895

Profitez encore de nos prix avantageux
Rue de Rive, 4
Téléph. 5.08.91

Mollard & Delphin

Tapisseries de Styles
Ouvrages de Dames
5. Corraterie
Téléphone 4.11.34

La Maison de la Laine

et de tous les tricotages

TRICOTEUSE DE LA MADELEINE

1, rue du Vieux-Collège - Genève
(côté Poste) Tél. 4.59.51

Explications gratuites de Mme V. Renaud

Maison de Blanc

EUGÈNE GOTTSCHALK
GENÈVE

Place de la Fusterie, 7 Té. 4.21.23

LINGERIE
LITERIE : TROUSSEAU



POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex

5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS
s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant vos achats aux maisons qui l'utilisent pour leur publicité

chemin, pleine peau, rafia brodée, toile rustique, papiers de garde légèrement décorés revêtent d'authentiques chefs-d'œuvre.

S. B.

un nouveau membre dans son Comité en la personne de M^{me} Manger-Biéri. — La Commission d'études législatives a mis à l'étude la question des ventes à tempérament, et va adresser au Département fédéral de justice et police la demande d'étudier des modifications pouvant parer à ce danger à l'article 226 du Code des obligations.

Affaires internationales : Le Comité a décidé de soutenir de tout son effort le *Bulletin* du Conseil International des Femmes, actuellement rédigé par M^{me} Girod, et qui permet de garder de précieux contacts avec les Conseils nationaux d'autres pays.

Assemblée générale : Le Comité a accepté avec reconnaissance l'invitation des Sociétés féminines de Romanshorn à tenir dans leur ville l'Assemblée générale de 1941 dont la date est fixée aux 27 et 28 septembre, avec l'espérance que la distance n'empêchera pas les Sociétés romandes de se faire représenter en nombre. Les grandes lignes du programme de cette Assemblée ont été esquissées, en s'inspirant de l'idée de la responsabilité des femmes pour la défense et le service du pays. M. Gt.

ÉCOLE MÉNAGÈRE & RURALE
„CLOS DU MOULIN“
CHILLON-MONTREUX

Enseignement des langues, du ménage, de la culture maraîchère et des travaux de la ferme. Section spéciale pour jeunes filles délicates, non malades.

Conditions avantageuses, Demander le prospectus

Tous les charbons, bois, tourbe, etc.
s'achètent dans une maison sérieuse
MAROLF & REY

Gare des Eaux-Vives Tél. 4.32.50

Agents pour Genève du **DECALOR**, calorifère à bois à circulation instantanée d'air chaud

Nombreuses références Demandez prospectus

TRAILEUR POUR DAMES ET MESSIEURS
F.-X. THALMEYR
3 Diplômes de Paris
Travail soigné
Cours de Rive, 17 GENÈVE
Téléphone 4.46.28

A Madame de Pompadour
Coiffure

Permanentes parfaites

Soins du cuir chevelu

Spécialités de teintures invisibles

Téléphone 4.09.57 Soins du visage

Rôtisserie, 2, Genève Manucure

CORSET DUCHESSE

Louise PILEUR

Rue de la Confédération, 26 - Tél. 4.11.96

Corsets - Ceintures Soutien-Gorge

Sur mesure et confectionnés

Maison de Blanc

EUGÈNE GOTTSCHALK

GENÈVE

Place de la Fusterie, 7 Té. 4.21.23

LINGERIE

LITERIE : TROUSSEAU



POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex

5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS
s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant vos achats aux maisons qui l'utilisent pour leur publicité